

Revue Adventiste

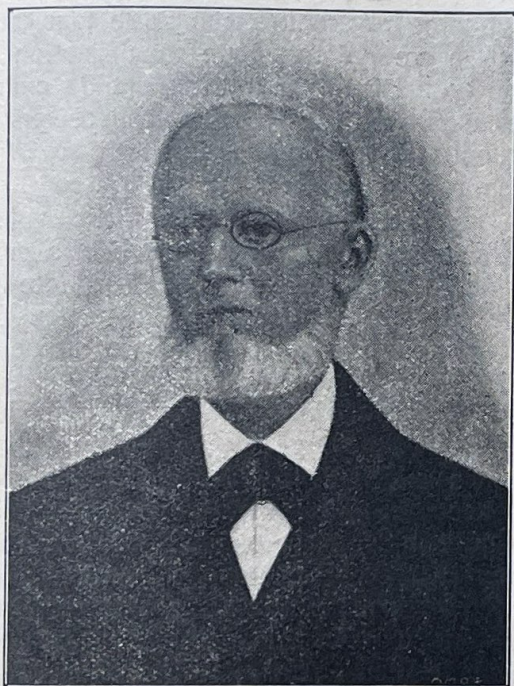
Journal semi-mensuel

XXVI^e ANNÉE

1^{er} NOVEMBRE 1922

NUMÉRO 21

JACOB von BÜREN



Jacob von Büren est né le 21 janvier 1827 à Grossaffoltern (canton de Berne). Tout jeune homme, il vint habiter Villeret, puis la Chaux-de-Fonds, où il fit son apprentissage de doreur. En 1854, il vint s'établir à Tramelan où il se maria, et où il accepta le message, entre les années 1869 et 1871. Il quitta Tramelan au mois d'avril 1872, et se fixa à Bienne. En 1873, il perdit sa compagne et quelques mois plus tard Cécile, sa fille unique.

Le 21 avril 1874, il épousa en secondes noces sœur Adèle Guenin, de Tramelan. Le 13 février 1905, il s'endormait dans la paix du Seigneur.

Comme tous les pionniers de la première heure, frère Von Büren fut un chrétien à la foi vivante et au zèle ardent. Il saisissait toutes les occasions pour prêcher le triple message qui lui tenait tant à cœur. Son thème favori était la proximité du retour de Christ; aussi chaque événement politique en rapport avec les signes de l'avènement du Seigneur était pour lui du plus haut intérêt.

Ce qui distingue le Christianisme

Le Christianisme est la seule religion du monde qui repose sur la personne de son fondateur. On peut être un mahométan très fidèle sans s'occuper de la personne de Mahomet, et l'on peut être un bouddhiste très convaincu sans rien savoir de Bouddha. Il en est autrement pour le christianisme: Christ en fait partie intégrante, et l'idée que nous nous faisons de Jésus-Christ et celle que nous nous faisons du christianisme.

Semaine de prière de 1922

Un mot aux membres officiants des églises et aux ouvriers: la semaine de prière commence le Sabbat, 9 décembre. Nous espérons que les communications vous parviendront bien avant cette date. Nous prions l'ancien de l'église d'attirer l'attention de ses collaborateurs sur ce fait, et de prendre ses mesures avec eux en temps utile, de façon à ce que cette semaine de prière produise tout le fruit qu'on en attend. Faisons de cette prochaine semaine de prière un sujet d'intercession. Prions les uns pour les autres, pour que Dieu prépare les cœurs des frères et des sœurs pour cette semaine solennelle. Annoncez la date des réunions le plus tôt possible, et sollicitez la présence des membres qui n'assistent pas régulièrement.

La prière en commun est puissante. On peut donc compter avec confiance que lorsque toute l'Eglise priera en tout pays, Dieu accordera les bénédictions nécessaires. Puis, comme le disent les *Témoignages*: « Travaillons avec nos prières ». Dès le début, invitez instamment les membres à s'occuper des tièdes et des découragés, et à inviter les intéressés. Ayons, tant à l'école du Sabbat qu'à l'église, une semaine de pêche spirituelle et de rafraîchissement.

Prions les uns pour les autres; pour ceux qui souffrent, pour les découragés, pour les personnes intéressées. Prions pour que les anges aillent parler aux perdus pendant cette semaine de prière, et pour que le Seigneur répande son Saint-Esprit sur nos cœurs altérés.

Des ondées rafraîchissantes descendent sur la terre, et cela surtout dans les régions les plus sombres et les plus désolées.

Que cette semaine soit une *semaine de prière*. A la réunion, qu'il y ait quelques prières de suite, puis un chant, puis quelques mots d'exhortation, puis une seconde série de prières. Le Seigneur sera là. Que nos paroles respirent le courage et la joie: notre Sauveur est capable de sauver.

Annoncez longtemps à l'avance l'offrande annuelle pour les missions qui sera reçue le 16 décembre. Le Sabbat, 9 décembre, faites une mention spéciale de ce don annuel pour les missions, et distribuez les enveloppes préparées à cet effet. Priez Dieu pour les champs missionnaires, pour les

grands continents où des millions d'êtres doivent entendre le message. Dieu nous l'a donné, et Jésus compte sur nous pour le faire parvenir à ceux qui l'aiment. Prions le Maître de la moisson d'envoyer des ouvriers dans sa moisson. Le manque de fonds empêche d'envoyer des ouvriers. Demandez à Dieu d'ouvrir de nouveaux trésors. Priez pour nos frères dans le commerce ou l'industrie afin que la prospérité leur permette de répondre à l'appel de Christ en un temps comme celui-ci.

Adventistes du septième jour, nous avons été appelés à terminer l'œuvre de Christ, et à y mettre tout ce que nous possédons. Prions Dieu de nous y employer. Que la note joyeuse et courageuse se fasse entendre. Répétons sans nous lasser que Dieu opère d'une manière merveilleuse.

La récente Conférence générale a entendu des rapports comme on n'en avait jamais encore entendus. Jamais, avec tous nos progrès, nous n'avons été si loin de pouvoir répondre aux appels; c'est parce que les portes s'ouvrent partout, et que Dieu fait mûrir la moisson. Que Dieu bénisse l'offrande annuelle! Envoyez sans retard les dons en argent au trésorier de votre Conférence, car ils sont attendus avec impatience.

La requête nous a été adressée de prier ceux qui feront la lecture des communications de lire d'un bout à l'autre, sans ajouter de commentaires, de façon à ce que les auditeurs puissent suivre le fil de l'idée sans interruption. Les commentaires pourront être faits à la fin de la lecture.

Et maintenant, bergers du petit troupeau, que Dieu vous bénisse, et pendant que vous priez pour d'autres, puisse-t-il remplir vos cœurs, lui, le Grand Pasteur des brebis!

Le Comité de la Conférence générale.

Ce que l'on verra bientôt

Les contemporains du Christ étaient émerveillés de la puissance de son enseignement. Marc 1: 27. Cette puissance se manifestait dans sa prédication et dans ses attaques contre le péché; dans son empire sur la maladie et la mort, et dans les nombreux miracles qu'il opérait. Mat. 9: 25; Jean 11: 34, 44; Luc 7: 48. Tout pouvoir dans les ciels et sur la terre lui avait été donné, et lui appartient encore aujourd'hui. Mat. 28: 18.

Il revêtit de puissance ses disciples avant de les envoyer de lieu en lieu porter la Bonne Nouvelle. Mat. 10: 1, 8; Luc 10: 19. Des signes, manifestations de la puissance de Dieu, devaient accompagner ceux qui croiraient. Marc 16: 17, 18. Cette puissance sera l'apanage des véritables enfants de Dieu jusqu'à la fin du monde. Mat. 28: 18-20; Marc 16: 20.

Les disciples furent exhortés à attendre à Jérusalem la « puissance d'en haut ». Luc 24: 49. Cette même puissance est promise à ceux qui la demanderont. Jean 14: 12-14.

Il n'y a qu'un obstacle à la manifestation de la puissance de Dieu en nous, c'est le péché. Esaïe 59: 2.

Nous pouvons, aujourd'hui même, être revêtus de sa puissance.

En rapport avec la vision qu'elle eut de l'époque dans laquelle nous vivons, la servante du Seigneur écrivait:

« Une force irrésistible s'empara de tous ceux qui avaient le cœur droit; cette manifestation de la puissance de Dieu remplit tellement de crainte et d'effroi leurs amis incroyants qu'ils n'osèrent ni ne purent entraver l'action du Saint-Esprit sur ceux qui l'avaient reçu... »

Des miracles étonnants étaient accomplis, des malades étaient guéris, des signes et des prodiges accompagnaient les fidèles. Dieu était à l'œuvre, et chaque croyant, obéissant aux injonctions de sa conscience, allait grossir les rangs de ceux qui gardaient tous les commandements de Dieu, et, tous ensemble, ils proclamaient avec puissance le message du troisième ange.

» Je vis que ce travail d'avertissement se terminerait avec une puissance et une force dépassant celles qui avaient accompagné le cri de minuit. Les serviteurs de Dieu, revêtus de la puissance d'en haut, le visage illuminé des clartés divines, remplis d'une sainte consécration, s'en allèrent proclamer le message de Dieu. » (*Early Writings*, pp. 278, 279.)

Préparons nos cœurs à recevoir cette puissance aujourd'hui, et demandons à Dieu qu'il nous l'envoie. (R. & H.) W.-A. MEECKER.

Le vrai Sauveur

« Un Sauveur, qui ne peut faire autre chose qu'enseigner d'excellents préceptes moraux et vivre une vie pure; qui n'est pas Dieu en même temps qu'homme; dont le sang n'a point de vertu propitiatoire devant l'Eternel, et qui n'a jamais été l'apôtre que d'un système de morale supérieur; — ce Sauveur-là n'est pas celui des quatre Evangiles, celui de Paul, de Pierre ou de Jean. Ce n'est pas sous le drapeau d'un tel messie que l'Eglise de Dieu sera conduite à la victoire. Le Christ du Nouveau Testament, de l'Eglise primitive, du christianisme universel; celui qui a révolutionné le monde, et qui conduit ses armées à la victoire sur la superstition et le péché, c'est Emmanuel, *Dieu avec nous*, Dieu dans notre chair mortelle; c'est celui dont le sang « nous purifie de tout péché », et « qui peut toujours sauver ceux qui s'approchent de Dieu par lui ».

LE COMTE DE ZINZENDORF

Apôtre et philanthrope

(Suite et fin)

Nouvelles lumières

Il ne pouvait se représenter qu'il y eût des gens qui s'en tinsent toujours à ce qu'ils avaient une fois saisi et qui ne fissent pas de progrès en connaissance. Il regardait comme impossible qu'un homme qui cherche la vérité ne découvre pas en quoi il se trompe et ce qu'il ignore. L'amour de la vérité exige ; pensait-il, qu'on lâche ce qu'on a lorsqu'on voit quelque chose de mieux. Quand on lui objectait que cette manière de voir trahissait un caractère inconstant, il répondait qu'on devait préférer la vérité à une réputation de constance et qu'il fallait savoir rester écolier et aimer à apprendre toujours quelque chose de mieux. . .

« La plus petite vérité vaut mieux que la réputation de docteur. »

« Nous devons être, ainsi que tous les enfants de Dieu, attentifs aux manifestations qui ont lieu dans le règne de Christ, aux démonstrations et aux révélations nouvelles de la puissance et de la gloire de l'Évangile. Si l'Évangile vient à se montrer quelque part avec plus de clarté que les Frères ne l'on connu jusqu'ici, ils sont tenus de se joindre à cette économie nouvelle, comme aussi, s'ils retiennent ce qui leur a été donné et s'il plaît au Sauveur de les faire croître dans sa grâce et sa connaissance, d'autres enfants de Dieu s'uniront encore à eux en une communion spirituelle sur le fondement de la même foi, et alors il se peut faire que l'économie de grâce dans laquelle le Sauveur s'est servi des Frères soit continuée jusqu'à son avènement. »

Défenseur des consciences opprimées

[Nul homme ne comprit et ne pratiqua mieux que Zinzendorf la tolérance envers les dissidents en matière religieuse, l'amour de tous les chrétiens quelles que fussent leurs idées particulières, et le devoir d'intervenir en faveur des opprimés en matière de conscience, fussent-ils ses adversaires.]

La méthode alors en usage chez les protestants était de traiter très durement les gens qui étaient dans l'erreur ; aussi, les égards que le comte avait pour eux, l'amour qu'il leur témoignait, étaient suspects à bien du monde. . .

A l'époque même où les piétistes l'attaquaient, . . . plusieurs prédicateurs silésiens appartenant à cette école, inquiétés comme tels par le gouvernement impérial, trouvèrent en lui un courageux défenseur.

« Je ne me suis jamais repenti [disait-il] d'avoir pris sous ma protection des gens persécutés ou à idées erronées ».

Pas de contrainte civile sur la conscience

Un pasteur de ses amis se plaignait à lui, dans une lettre, du peu d'appui que lui donnait l'autorité, qui eût pu seconder d'une manière efficace son ministère en interdisant les divertissements frivoles, bals publics, e.c. — Non, lui répond Zinzendorf, il est impossible de charger les hommes du joug de Jésus autrement que de leur plein gré et une fois qu'ils sont réellement convertis. Exercer une contrainte extérieure, interdire les divertissements mondains, c'est le vrai moyen de produire l'hypocrisie la plus damnable, les abominations secrètes les plus affreuses ; c'est faire en sorte que l'on se moque de l'autorité, que l'on s'aigrisse contre le ministère qui prêche la réconciliation ; enfin, et au mieux aller, c'est inspirer aux gens ce malheureux contentement de soi-même qui fait que (sans foi et sans conversion, sans humiliation et sans grâce) on se croit un excellent chrétien, parce qu'on s'abstient, volontairement ou non, des divertissements mondains auxquels d'autres s'amuse quelquefois. . . »

Unité entre chrétiens

« Tous, tant que nous sommes, » disait Luther, « qui avons été lavés et sanctifiés par le sang de Christ, nous sommes la véritable Eglise, nous sommes tous membres de Christ et nous sommes frères, que nous soyons à Rome, à Wittemberg ou à Jérusalem. » Ce grand principe, le vrai principe protestant, avait été étrangement perdu de vue dès lors, et au commencement du XVIII^e siècle il eût sonné comme une hérésie, aussi bien à Wittemberg qu'à Jérusalem et à Rome. Il était réservé à Zinzendorf de le remettre en lumière, et il le pouvait mieux que personne, car pour lui ce n'était point seulement un principe théorique ; c'était le fruit de son expérience. . .

« J'aimerais mieux [disait-il] regarder comme enfant de Dieu quatre cents personnes qui ne le seraient pas que d'en méconnaître une seule qui le fût. Je ne voudrais pas pour tout au monde être réellement en division avec un enfant de Dieu, qu'il fût catholique, grec, russe, ou n'importe de quelle religion ; où que je le trouve, je m'adresserais sa bienveillance et son amitié. »

Il était indifférent, en effet, à bien des choses auxquelles les théologiens de son temps attachaient

une importance souveraine; car il croyait que tous ceux qui aiment le Sauveur se rencontrent dans une unité spirituelle infiniment élevée au-dessus des barrières que les traditions, les rites divers, les erreurs même élèvent entre les différentes églises. La réalisation de cette unité avait été longtemps l'objet de ses désirs; il aspirait au moment bienheureux où le règne de la charité succéderait à celui de la théologie...

Pensées diverses de Zinzendorf

« Ce qu'on appelle rang et naissance n'est point un ordre établi de Dieu; c'est un préjugé issu de l'orgueil humain et qui se transmet comme une maladie héréditaire. Je trouve que tous les hommes me valent, et je ne vois pas pourquoi je ne recevrais pas à ma table tout enfant de Dieu, fût-ce un mendiant. »

* * *

Il croyait réellement qu'il y avait dans la Bible bien des passages difficiles à expliquer, et qu'il valait beaucoup mieux en convenir que de chercher à se tirer d'affaire au moyen d'explications insuffisantes ou même absurdes. Car, pensait-il, quand on emploie contre les ennemis de la religion des arguments qui manquent ou du moins paraissent manquer de sincérité, on les réduit à traiter avec mépris toutes les autres raisons qu'on peut leur donner.

* * *

« Soit que les gens nous blâment, soit qu'ils nous louent, la meilleure manière de faire, c'est de laisser entrer par une oreille et louanges et reproches, et de les laisser sortir par l'autre... »

* * *

« La foi la plus ferme et la plus pure a ses irrésolutions; le fanatisme seul les ignore. »

* * *

[Sur le salut, la sanctification, la croissance en grâce, les idées de Zinzendorf sont de l'or pur tiré de la mine de la Parole de Dieu.]

« Ecoutez, chers amis, il y a trois choses avec lesquelles on a tout. La première, c'est de ne pas mêler à la grâce que nous avons reçue la moindre parcelle de notre propre vertu, mais de nous souvenir que pour le bourgeois de Francfort le plus honorable et le plus pieux il n'y a pas d'autre moyen d'être sauvé que pour le voleur de grand chemin que l'on fait périr sur la roue. »

* * *

« Dès qu'on a la grâce, si on ne veut plus pécher, on le peut: Jésus a expié et enlevé et la faute et le châtement. Aussitôt qu'on a fait par soi-même cette expérience, on peut, dès que se présente un mauvais désir, rendre grâce à Dieu de n'y plus être asservi; on dit à la convoitise, à l'orgueil, à l'avarice: C'est vous qui avez cloué notre Seigneur à la croix! »

Délivrance en mer prédite et réalisée

[Zinzendorf s'embarqua pour l'Europe en 1743, après un laborieux séjour de deux ans aux États-Unis.]

« Le 14 février [écrit Spangenberg, un de ses biographes] nous étions près des écueils de Scilly, et comme nous avions un violent vent du sud, nous courions grand risque de nous y briser. L'équipage était épouvanté, et je n'étais pas moi-même sans inquiétude. M. le comte s'en aperçut et me demanda si le danger était vraiment sérieux; en même temps, il chercha à me rassurer et me dit que nous arriverions tous à terre sains et saufs. Il était lui-même de si bonne humeur au milieu de ce péril, que je m'en étonnai. Voyant que je continuais néanmoins à m'inquiéter, il me déclara que dans deux heures la tempête aurait cessé. Je l'écoutai à peine, car je me disais que ce qu'il m'annonçait était hors de toute prévision humaine, et je me mis à prier pour me préparer à la mort, comme c'était ma coutume en pareils cas.

» Quand les deux heures dont il m'avait parlé furent passées, il m'engagea à monter sur le pont pour consulter le temps. A peine y étais-je depuis quelques minutes, que la tempête s'apaisa, le vent tourna au sud-ouest et nous fûmes hors de tout danger. Ce fut alors seulement que je repensai à ce qu'il m'avait dit. J'en fus extrêmement saisi. Je descendis bientôt dans la cabine et lui annonçai que l'orage était passé et que nous n'avions plus rien à craindre. Il nous invita à rendre grâces avec lui au Seigneur qui nous avait délivrés, et c'est ce que nous fîmes.

» Cependant j'avais bien envie de savoir comment M. le comte avait pu prédire avec tant de précision le moment où la tempête devait s'apaiser, et je l'interrogeai là-dessus.

« Je vous le dirai franchement », me répondit-il, « car j'espère que vous n'en ferez pas un mauvais usage. Voilà vingt ans que je vis dans un commerce intime avec mon Sauveur. Or, quand je me trouve dans des circonstances périlleuses ou extraordinaires, la première chose que je fais, c'est d'examiner avec soin si c'est par ma faute ou non. Si je trouve alors quelque chose dont je ne sois pas content, je me jette aussitôt à ses pieds et le prie de me pardonner. Alors mon Sauveur me pardonne et d'ordinaire il me fait savoir aussitôt quelle doit être l'issue de l'affaire. S'il ne lui plaît pas de me la révéler, je me tiens tranquille et je pense qu'il vaut mieux pour moi qu'elle me reste cachée. Mais cette fois-ci il m'a fait connaître d'avance que la tempête durerait encore deux heures. »

Arrestation du comte à Riga

[Arrêté lors d'un voyage en Russie, il fit appel à l'impératrice.]

Quant à son emprisonnement, il le supportait sans murmure et même avec joie, comme le prouve

le beau cantique qu'il composa la veille de Noël, aussitôt après son entrée dans la citadelle, ainsi que la lettre suivante, en date du même jour adressée à la comtesse :

« Je te prie instamment de ne pas te préoccuper de mon arrestation. Je puis t'assurer que je vais bien, ainsi que notre cher fils. Si le Sauveur n'avait pas voulu que cela fût, cela ne serait pas ; car j'ai eu assez d'indices de ce qui allait m'arriver, mais il ne m'a pas été permis d'en tenir compte ; j'ai dû même, au contraire, donner occasion à mon arrestation par mes lettres au vice-chancelier et au comte Lascy. De semblables dispensations ont un but, et je suis sûr que le Sauveur arrangera tout parfaitement. Le maréchal en a agi très poliment avec moi, et je ne puis voir chez lui de mauvais vouloir. Pensez beaucoup à moi. Nous voilà une jolie petite bande de prisonniers pour le Sauveur, et mon petit Christian est tout heureux de faire cette expérience avec son papa. Je t'écrirai autant que possible. Souviens-toi, chère amie, que nous avons un Sauveur fidèle, que nous sommes dans ses mains et qu'Il nous conduit avec amour, lors même que les apparences nous étonnent et que le chemin n'est pas tout à fait tel que nous l'aurions choisi, s'il n'eût tenu qu'à nous. Il n'y a rien au monde pour quoi j'aie jamais eu moins d'inclination que pour les arrêts ; mais puisque m'y voilà, je m'en accommode. Je ne puis rien te dire de plus, si ce n'est ce que je t'ai déjà dit autrefois : Quand je ne suis pas là, sois-y tout à fait, fais ma tâche à double. »

Riga, veille de Noël 1743.

Et il écrivait à l'impératrice :

« Je me trouve bien partout où l'autorité du pays où je suis trouve bon de me mettre, car j'ai appris, grâce à Dieu, à me soumettre, même de cœur, à l'autorité, et j'ai instruit les miens à faire de même. Je suis persuadé, en effet, que les voies régulières, si rudes qu'elles soient, ont finalement toujours l'avantage sur les sentiers de traverse, si aisés qu'ils paraissent. »

Probité peu commune des Frères moraves

Une anecdote très-connue, racontée par Bernardin de Saint-Pierre, montre par quels procédés les Frères s'attiraient le respect et la confiance des [autorités civiles et militaires]. Quoiqu'elle se rapporte à une guerre un peu postérieure, elle peut trouver ici sa place :

« Dans la dernière guerre d'Allemagne », lit-on dans les Etudes de la Nature, « un capitaine de cavalerie est commandé pour aller au fourrage. Il part à la tête de sa compagnie et se rend dans le quartier qui lui était assigné. C'était un vallon solitaire, où on ne voyait guère que des bois. Il y aperçoit une pauvre cabane ; il y frappe. Il en sort un vieux hernouten à barbe blanche.

— Mon père, lui dit l'officier, montrez-moi un champ où je puisse faire fourrager mes cavaliers.

— Tout à l'heure, reprit l'hernouten. »

« Le bon homme se met à leur tête et remonte avec eux le vallon. Après un quart d'heure de marche, ils trouvent un beau champ d'orge :

— Voilà ce qu'il nous faut, dit le capitaine.

— Attendez un moment, lui dit son conducteur, vous serez content. »

Ils continuent à marcher et ils arrivent, à un quart de lieu plus loin, à un autre champ d'orge. La troupe aussitôt met pied à terre, fauche le grain, le met en trousse et remonte à cheval. L'officier de cavalerie dit alors à son guide :

— Le premier champ valait mieux que celui-ci. »

— Cela est vrai, Monsieur, reprit le bon vieillard, mais il n'était pas à moi. »

Soins des malades et guérisons miraculeuses

Le soin des malades fut aussi une des œuvres auxquelles les Frères de Herrnhout s'adonnèrent avec zèle. Zinzendorf croyait que toute guérison doit commencer par l'âme, car « c'est du cœur que procèdent les sources de la vie. » Il était persuadé que Dieu avait une intention spéciale à notre égard dans chaque maladie qu'il nous dispense, et que nous devons avant tout nous appliquer à connaître cette intention. Une fois que l'on est arrivé à savoir qu'elle est la cause finale d'une maladie et que l'on obéit à l'avertissement que le Seigneur a voulu nous donner par là, on peut demander à être guéri et l'on doit espérer de l'être.

On vit à cette époque à Herrnhout plusieurs cas de guérisons extraordinaires et soudaines opérées par la foi et la prière. Le comte s'en réjouissait et en bénissait Dieu au fond de son cœur. Il regardait cette confiance au Seigneur comme un fruit précieux du Saint-Esprit. Lui-même, d'ailleurs, avait vu dans un cas pareil sa prière exaucée d'une manière merveilleuse. Mais il aurait craint que les Frères ne se préoccupassent trop de ces choses ; aussi, quand une de ces guérisons avait lieu, il en parlait comme d'un fait tout simple et ne voulait pas qu'on s'y arrêtât. Il aimait à rappeler que les miracles ne sont pas pour ceux qui croient, mais pour les incrédules ; il ajoutait que la foi qui opère des miracles est un don, mais que celui qui le possède n'est pas pour cela plus enfant de Dieu que tel autre qui ne le possède pas ; enfin, que ce n'est pas là ce qu'il faut rechercher, et que l'essentiel, c'est d'aimer Christ et de s'en remettre à lui pour toutes choses.

Derniers jours

[Après un séjour en Hollande où il possédait des amis et plusieurs groupes de coreligionnaires, le comte alla mourir sur sa terre.]

Zinzendorf quitta Heerendyk au mois de juillet 1759, et après avoir visité en passant diverses autres communautés, il arriva à Herrnhout la veille de Noël. Le Seigneur lui accordait la grâce de commencer au milieu des siens, et dans les lieux mêmes qui avaient été le berceau de son œuvre, cette année 1760 qu'il ne devait pas voir s'achever sur cette terre.

Il y a quelque chose de particulièrement solennel dans les derniers jours d'un homme de Dieu, et l'on

éprouve le besoin de se recueillir avant d'en tracer le récit. La mort de Zinzendorf est en harmonie avec sa vie. Ce fut un de ces serviteurs bienheureux que le Maître trouve veillants au moment où Il les rappelle à Lui; les reins ceints, la lampe allumée, il était à l'heure suprême occupé, comme il l'avait été toute sa vie, de l'œuvre que le Seigneur lui avait confiée...

On commençait à espérer que sa maladie ne serait qu'une fièvre miliary, mais à minuit sa langue commença à s'embarasser. Il eut une violente suffocation qui ne dura que quelques minutes. Vers le matin, il recouvra l'usage de la parole et remercia le Sauveur de la lui avoir rendue.

« Je suis, dit-il aussi, entièrement content des dispensations de mon Seigneur. Il a des vues très précises sur son disciple. Mais cela ne vous paraîtra pas ainsi cette fois-ci. Je trouve que j'ai passablement achevé ce que j'avais à faire avec vous; et si je dois m'en aller maintenant, vous connaissez ce que je pense. »

Il ne put en dire davantage pour le moment. Mais bientôt arriva Jean de Watteville que l'on avait fait chercher; le comte lui fit signe de se mettre tout près de lui, car il ne pouvait plus parler que très bas:

« Eh bien! lui dit-il, mon cher, mon excellent Jean! je vais aller vers le Sauveur. Je suis prêt, je suis entièrement soumis à la volonté de mon Maître, et Il est content de moi. S'il ne veut pas m'employer plus longtemps ici-bas, je suis tout prêt à aller à Lui, car rien ne me retient plus. »

Puis, il régla avec son gendre quelques affaires qui lui tenaient à cœur et dont il lui recommanda de prendre soin.

Un peu après, entrèrent David Nitschmann et Frédéric de Watteville. Le comte fit ensuite appeler ses filles, mais avant qu'elles fussent arrivées une nouvelle suffocation le saisit et le mit hors d'état de parler. Il ne put que les regarder affectueusement et les saluer d'un signe de tête.

Cependant une centaine de frères et de sœurs s'étaient peu à peu rassemblés, tant dans sa chambre à coucher que dans les pièces contiguës. Le comte leva les yeux vers eux à plusieurs reprises, avec un visage amical et une expression indescriptible de joie. Les assistants répondirent par des larmes à cette silencieuse bénédiction. Le dernier regard par lequel il prit congé d'eux avait quelque chose de particulièrement serein et vénérable. Sur les neuf heures du matin, la suffocation cessa; le mourant renversa la tête et ferma les yeux.

Le moment suprême était venu; chacun était resté muet jusque-là; alors Jean de Watteville dit à haute voix: « Seigneur! tu laisses maintenant ton serviteur aller en paix! » Puis il lui imposa les mains en prononçant la bénédiction sacerdotale:

L'Eternel te bénisse et te garde!

L'Eternel tourne sa face vers toi et te donne la paix!

A ce dernier mot: la paix, Zinzendorf rendit le dernier soupir.

[Une dette d'environ sept millions de francs contractée uniquement pour subvenir aux besoins des églises et des missions fondées en maints pays, avait englouti la fortune du comte. Une souscription fut faite en faveur de sa veuve.

Grâce à l'impulsion donnée par leur fondateur, les églises moraves furent longtemps à la tête des autres églises protestantes pour leur zèle à fonder des missions en tous pays.

Zinzendorf a publié une centaine de volumes. D'un visage noble et agréable, d'une stature haute et imposante, il avait les manières distinguées et la parole entraînante. Poète, il improvisait souvent au pied levé les paroles et la musique de ses cantiques. Alliant la pénétration, le courage et la persévérance, à la souplesse, à la douceur et à la bonté, il aurait pu briller dans le monde comme un grand homme d'Etat. Mais, comme Moïse, comme Paul, il préféra consacrer ses dons à l'extension du royaume qui ne passe point, et ses affections à Celui qui est mort pour sauver sa créature.

Toute sa vie est peinte dans ces quelques phrases écrites par lui: « J'ai été rongé par la crainte de m'éteindre trop tôt et sans avoir été utile dans ce monde... La foi qui n'agit pas n'est qu'un damné bavardage... La devise des Zinzendorf est: *Je ne cède ni à un ni à tous*. Il y en a *un* cependant devant qui s'est brisé mon courage, c'est ce Jésus qui fut pendu au bois. » « Je n'ai qu'une passion, c'est Lui, rien que Lui. » Il eût pu ajouter: « et l'amour de ses rachetés, à quelque Eglise et à quelque opinion qu'ils appartiennent. »

NOUVELLES DE L'ŒUVRE

Assemblée annuelle d'Alsace-Lorraine

L'assemblée annuelle de la Conférence d'Alsace-Lorraine a eu lieu du 15 au 20 août, à Strasbourg, elle a été une source de précieuses bénédictions pour tous ceux qui ont eu le privilège d'y assister. Les frères Olson, Gerber, Caviness et Green, de l'Union latine, et le professeur J.-F. Simon, secrétaire du Département de la Jeunesse de la Division européenne, étaient présents, de même que Mme L. Salisbury, qui représentait notre Séminaire de Colonges. Tous prirent, en collaboration avec les prédicateurs et ouvriers de la Conférence, une part active aux travaux de l'assemblée; leur concours fut hautement apprécié par chacun des membres présents.

La première réunion fut l'occasion d'une cérémonie mémorable: l'église de Strasbourg inaugurerait sa nouvelle salle, située en plein centre de la ville; nos frères ont là un local magnifique, pouvant

contenir jusqu'à 300 personnes, et offrant diverses annexes qui serviront de dépôt pour la librairie et de bureau de la Conférence. Strasbourg est ainsi la première ville de France où nous ayons à notre entière disposition des locaux qui soient en rapport avec l'importance de notre œuvre. Puissent nos autres grandes villes, aux besoins si grands, être bientôt l'objet d'une semblable bénédiction !

Les réunions administratives se déroulèrent dans l'harmonie la plus complète. Chacun était reconnaissant envers Dieu à l'ouïe des progrès remarquables accomplis pendant l'année précédente. Le rapport du président fut un chant de victoire à la louange de Dieu : alors que les ouvriers et les membres de la Conférence s'étaient proposés en 1921 d'amener 100 personnes à la vérité avant l'assemblée de 1922, on nous annonça que 117 membres avaient été ajoutés à l'Eglise. La Conférence d'Alsace-Lorraine compte actuellement 282 membres.

Le rapport financier fut également encourageant. Les dîmes et les dons de l'année 1921 ont été en augmentation considérable sur ceux de l'année 1920, ainsi qu'en fait foi le tableau ci-dessous :

	1921	1920
Dîmes	57.994.39	49.611.38
Dons de l'Ecole du Sabbat	9.115.35	
Dons pour Missions	2.785.85	16.955.40
Dons annuels	2.131.05	
Collecte d'automne	10.304.25	6.900.95

L'Alsace-Lorraine a dépassé la moyenne (qui avait été adoptée en 1921) de 2 fr. par semaine et par membre de dons pour les missions. Cette moyenne s'est, en effet, élevée à 2 fr. 36. C'est là un bel effort qui montre l'esprit de renoncement et de sacrifice qui anime nos membres.

Les rapports de la commission des Résolutions et de celles des lettres de Créances furent adoptés à l'unanimité. Un nouveau président, frère Wall, fut nommé en remplacement de frère Fehr, dont le travail à la tête de la Conférence a été excellent à tous les points de vue, mais qui était quelque peu handicapé dans sa position par certaines mesures de politique internationale. Frère Haberey, élève sortant de l'Ecole de Collonges, fut élu secrétaire-trésorier de la Conférence.

Les heures réservées à la considération de l'œuvre des différents départements furent occupées par les secrétaires de ces départements présents à l'assemblée. On remarqua surtout les progrès accomplis par l'Ecole du Sabbat et le Département du colpartage. Les frères Green et Lagger organisèrent une vente de nos publications avec escompte de 50 % qui eut le plus grand succès, et fut le moyen de disposer d'un stock considérable de livres et de brochures.

Mais le grand jour de la fête fut, sans contredit, le jour du Sabbat, pendant lequel Dieu se servit de la prédication de frère Olson pour attirer nos cœurs à lui avec puissance en un élan d'humiliation et de consécration plus entières à son service. L'après-midi, frère Simon donna une étude biblique fouillée et convaincante sur « Jésus source de Vie », à l'issue de laquelle nous eûmes la joie d'assister à la consécration au saint ministère de notre frère Vital Monnier. Un bel esprit de fraternelle affection et d'unité a

prévalu pendant tout le cours de cette assemblée ; nos frères d'Alsace étaient venus chercher la bénédiction de Dieu, et ils l'ont trouvée abondante et infiniment précieuse. Puisse cette bénédiction les accompagner pendant la nouvelle année administrative, et rendre féconds les efforts dévoués et persévérants qu'ils ont résolu de faire pour hâter l'achèvement de l'œuvre de Dieu dans le champ qui a été confié à leurs soins !

S. B.

Neuchâtel

Le Sabbat, 30 septembre, fut pour les Neuchâtelois une journée mémorable. Tandis que la ville entière était en deuil et se préparait à rendre les derniers hommages à un de ses grands citoyens, M. Ph. Godet, l'église adventiste se préparait de son côté à célébrer aussi un ensevelissement, mais celui-ci semblable à ceux dont parle l'apôtre Paul, quand il parle d'« être enseveli avec Christ par le baptême ». En effet, Dieu venait de nous donner treize personnes, dont une venue des Montagnes, qui désiraient témoigner ouvertement de leur foi en Christ en recevant le baptême évangélique.

Après un bon culte à la chapelle anglaise, notre lieu de culte, nous nous rendons au bord de notre lac accomplir cette cérémonie en compagnie de nombreux amis venus du dehors. Le temps est gris, maussade ; la bise fait frissonner le lac, mais la joie est dans nos cœurs ; groupés sur la terrasse de l'établissement des bains, qui nous a été prêté, nous chantons quelques cantiques, puis frère U. Augsbourger nous adresse une courte exhortation. Ensuite, recueillis, nous entendons par treize fois ces paroles consacrées : « au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit ! »

Le vrai baptême, n'est-il pas l'emblème de la vie du chrétien : mourir et ressusciter avec Christ ? Qu'il reste donc « le monument placé à l'entrée de l'Eglise ».

« Dieu a fait pour nous de grandes choses », telle est l'expression de nos cœurs ; à Lui va toute notre reconnaissance. Puisse son œuvre s'achever ici dans notre ville, et porter encore beaucoup de fruits pour sa gloire !

EGLANTINE EVARD.

Bienne

Pour la seconde fois, cette année, les groupes réunis de l'église de Bienne, ont accompagné de nouveaux candidats au baptême. C'était deux sœurs qui furent baptisées par notre frère U. Augsbourger : l'une de langue allemande, l'autre de langue française. Cette dernière nous quittera sous peu pour se rendre à Gland. Le Seigneur veuille l'accompagner dans sa nouvelle tâche, et lui faire réaliser qu'Il est le Fidèle !

SŒUR E. FALLET.

Nous rencontrons Jésus-Christ dans le premier verset du Nouveau Testament et nous ne le quittons pas jusqu'au dernier. Il fait le sujet de tous les livres.

Noms	Pays	Heures	Command. de gros livres	Val. totale liv. vendus fr. français	Valeurs totales en fr. français
Mlle G. Mateu	Algérie	125	76	559.79	559.79
» E. Gross *	Alsace	112	38	1.029.—	
» J. Sontag *	»	139	46	1.235.50	
» G. Schmitt *	»	140	57	1.416.50	
» C. Wittlinger *	»	133	40	974.—	
M. T. Niedubuhl	»	107	11	815.—	
Mlle E. Gutekunst *	»	49	10	357.—	
» L. Heldt *	»	161	35	925.55	
» C. Jost *	»	72	13	353.—	
M. F. Feger	»	95	29	995.50	
Mlle F. Tuchs	»	56		194.60	
» M. Tuchs	»	16		74.40	
M. G. Kiehl	»	23	14	466.50	
Mlle F. Schultz *	»	10	6	141.—	8.977.55

				francs belges	
M. M. Ringoot *	Belgique	2.3	216	4.953.—	
» G. Desmet	»	214	204	4.614.—	
Mlle H. Monseu *	»	271		2.892.—	
Mme J. Thys	»	194		2.624.75	
Mlle Mgt. Desmet *	»	218		2.150.25	
M. J. Vandrome *	»	192		1.456.50	
Mlle M. Magnus *	»	186		1.267.50	
» J. Gilles *	»	152	72	1.351.62	
» L. Vranken	»	68	33	548.87	
M. A. Ledoux *	»	171		1.122.27	
Mme B. de Rœck	»	52		423.50	
M. C. Corbeels	»	52		648.—	
» J. Genar	»	91		1.090.25	
Mlle M. Bæcker	»	48		693.—	
M. S. Désiront	»			168.75	
Mlle Marie Desmet *	»	72		722.75	
M. M. Gilles *	»	63		121.25	
Mlle R. Roba *	»	74		251.—	
» A. Myllecán	»	86		277.96	
M. E. Thys	»	12		87.50	

				Pesetas	
M. P. Salellas *	Espagne	133	144	2.968.25	
» E. Sanchez	»	167	140	2.920.—	
» J. Boix	»	172	3	725.75	
» J. Gascon	»	204	168	2.073.50	
Mlle N. Iserte	»	79	29	388.50	
» R. Moreno	»	75	23	321.75	
» T. Pujalo	»	126	16	215.—	
M. S. Sancho	»	5	6	130.—	
» M. Iserte	»	28	12	280.50	
» J. Gibert	»	144		658.60	
» A. Pastor	»	147	69	535.50	
» J. Ferri	»	202	12	292.60	

				Lires	
M. F. Arcudi	Italie	68	70	660.—	
» G. Vaccaro	»	247	103	1.395.50	
» E. Bertalot	»	74	22	235.10	
» A. Carl	»	178		842.85	
» O. Hollenweger	»	83		842.40	
» J. Moin	»	235		704.50	

Les astérisques * désignent les élèves-colporteurs

4.662.35 2.635.20

RAPPORT DU

accompli dans l'Union Latine



Quelques-uns des élèves

Colporteurs ayant droit à l'es

Noms	Pays
M. M. Ringoot	Belgique
» P. Cupertino	France
» E. Griser	»
» G. Desmet	»
» D. Asiano	»
» E. Keller	»
» M. Duc	Suisse
Mlle H. Monseu	Belgique
M. P. Salellas	Espagne

Colporteurs ayant droit à la m

Mlle Mgt. Desmet	Belgique
M. J. Vandromme	»
Mlle B. Achard	France
M. P. Haigneré	»
» E. Ros	»
Mlle L. Mauchamp	»
» L. David	»
Mme H. Meyrial	»
Mlle F. Barnérias	»
» L. Carayon	»
» J. Lecoultré	»
» V. Charcouchet	»
» J. Revert	»
» J. Peyronnet	»
» E. Vaucher	»
» M. Lecoultré	»
Mlle M. Vuilleumier	Suisse
M. A. Cornaz	»
Mlle E. Baumberger	»
» N. Weber	»
» S. Cornaz	»

La personne suivante a commencé à travailler

M. E. Mauchamp France

Les personnes suivantes ont également com
à la moitié de l'esc

Mlle I. Mauchamp France
» H. Vairet

COLPORTAGE

du 26 juin au 31 août 1922



colporteurs du séminaire

Compte complet sur l'écolage

Heures	Commandes de gros livres	Valeur totale livres vendus	
223	216	4.953.—	fr. belges
297	148	4.828.—	» français
214	147	3.393.—	» français
214	204	4.614.—	» belges
354	159	3.741.—	» français
271	152	3.478.—	» »
278	98	1.628.—	» suisses
271		2.892.—	» belges
133	144	2.968.25	pesetas

Moitié de l'escompte sur l'écolage

218		2.150.25	fr. belges
192		1.456.50	» »
213	127	2.852.—	» français
157	75	1.875.—	» »
224	116	2.837.—	» »
179	67	1.653.—	» »
175	94	2.357.—	» »
249	76	2.351.—	» »
171	86	2.256.—	» »
238	67	2.634.—	» »
239	77	2.056.—	» »
218	73	1.861.—	» »
240	84	2.039.—	» »
171	64	1.723.—	» »
236	62	1.450.—	» »
268	91	2.289.—	» »
198	37	846.—	» suisses
275	24	1.010.30	» »
223	28	1.017.85	» »
195	24	979.45	» »
227	16	996.05	» »

en avril 1922 et a droit au pourcentage complet

576 145 3.084.50 » français

commencé à travailler en avril 1922 et ont droit au pourcentage complet sur l'écolage

583	136	2.233.—	» français
617	126	2.209.—	» »

Noms	Pays	Heures	Command. de gros livres	Val. totale liv. vendus fr. français	Valeurs totales en fr. français
M. D. Asiano *	France	354	159	3.741.—	
» P. Cupertino *	»	297	148	4.828.—	
» E. Grisier *	»	214	147	3.393.—	
Mlle B. Achard *	»	213	127	2.852.—	
M. E. Keller *	»	271	152	3.478.—	
» P. Haigneré *	»	157	175	1.875.—	
» E. Ros *	»	224	116	2.837.—	
Mlle L. Mauchamp *	»	179	67	1.653.—	
» L. David *	»	175	94	2.357.—	
Mme H. Meyrial *	»	249	76	2.351.—	
Mlle F. Barnérias *	»	171	26	2.056.—	
M. M. Guyennot *	»	103	53	1.184.—	
» H. Evard	»	382	85	2.234.50	
Mlle L. Carayon *	»	238	67	2.634.—	
» J. Lecoultre *	»	239	77	2.056.—	
Mlle V. Charcouchet *	»	218	73	1.861.—	
» J. Revert *	»	240	84	2.039.—	
M. W. Peters *	»	154	42	996.—	
M. G. Vaucher	»	254	68	1.962.—	
Mlle A. Liotier *	»	150	35	895.—	
» J. Peyronnet *	»	171	64	1.723.—	
M. F. Ferrier	»	233	53	1.200.—	
» M. Tièche	»	232	6	1.653.—	
Mlle E. Vaucher *	»	236	62	1.450.—	
» M. Lecoultre *	»	268	91	2.289.—	
M. A. Gissler *	»	134	57	1.292.—	
Mlle M. Steib	»	121	30	691.—	
M. E. Mauchamp *	»	224	60	1.716.—	
» E. Clément	»	127		148.—	
Mlle I. Mauchamp *	»	233	87	1.939.—	
» H. Vairet	»	273	89	1.994.—	
Mme B. Huguenin	»		20	600.—	
M. D. Roach	»		76	1.520.—	
» A. Hirsbrunner	»	35		183.—	65.880.50
				Escudos	
M. J. Freire	Portugal	375		526.80	
» M. Lourinho	»	442		398.10	
» M. Garcia	»	426		330.35	
				1.255.25	1.227.96
				francs suisses	
M. M. Duc *	Suisse	278	98	1.628.—	
» F. Scholtz	»	260	3	873.—	
Mlle M. Vuilleumier *	»	198	37	846.70	
M. A. Cornaz *	»	275	24	1.010.30	
Mlle E. Baumberger *	»	223	28	1.017.85	
» N. Weber *	»	195	24	979.45	
M. G. Aubé	»	194	25	1.096.45	
» F. Wuthrich	»	237	19	874.45	
» C. Nicollier	»	191	26	708.75	
» G. Roulet *	»	220	17	653.25	
Mlle S. Cornaz *	»	227	16	996.05	
» E. Heer *	»	204	16	401.15	
M. R. Racine	»	56	3	213.35	
» S. Rochat	»	134		155.—	
» T. Monnier	»	14		27.50	
Mlle J. Aeberli	»	19		130.20	
Mlle E. Huguenin *	»	197		1.490.80	
M. E. Veuthey	»	153		208.25	
				13.310.50	28.935.87
Grand Total		17331	4579		154.504.77

CONSTITUTION

de la

CONFÉRENCE DU LÉMAN

des Adventistes du 7^{me} Jour

ARTICLE PREMIER. — *Nom*

Notre organisation porte le nom de Conférence du Léman des Adventistes du Septième Jour.

ART. 2. — *But*

Le but de cette organisation est de participer à la proclamation de l'Évangile dans le monde entier jusqu'au retour de notre Seigneur Jésus-Christ.

ART. 3. — *Territoire*

Son territoire comprend la Suisse romande.

ART. 4. — *Siège*

Son siège est à Lausanne.

ART. 5. — *Membres*

Font partie de cette Conférence les églises et les groupes organisés sur le territoire de la Conférence sous la direction du comité exécutif, et admis dans son sein par un vote de l'assemblée générale.

Ces églises ou ces groupes sont composés de membres ayant accepté tous les principes de l'Évangile et ayant été régulièrement reçus par le baptême ou par le vote. On cesse d'être membre par décès, départ ou apostasie.

ART. 6. — *Assemblées générales*

La Conférence se réunit en assemblée générale ordinaire une fois par année, et en assemblée extraordinaire :

- a) par décision du comité exécutif ;
- b) sur la demande du tiers de ses membres.

L'assemblée est convoquée par le président de la Conférence, et cette convocation est publiée au minimum 15 jours à l'avance dans l'organe officiel de l'Union latine.

ART. 7. — *Représentation*

Les délégués aux assemblées générales sont :

- a) Les délégués d'office.
- b) Les délégués des églises.

Sont délégués d'office :

1. Les représentants des comités de la Conférence générale, de la Division européenne et du comité de l'Union latine qui seraient présents aux assemblées.
2. Les membres du comité exécutif de la Conférence.
3. Les secrétaires des Départements.
4. Les prédicateurs consacrés de la Conférence.

Sont délégués des églises, les membres régulièrement désignés par les églises ou les groupes de la Conférence.

Chaque église ou chaque groupe organisé a droit à un délégué, quel que soit le nombre de ses membres, plus un délégué additionnel pour chaque dix membres ou fraction de dix membres.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des délégués présents à l'assemblée.

Les délégués seuls ont le droit de vote. Néanmoins, les autres membres prennent part aux délibérations.

ART. 8. — *Du comité et de ses fonctions*

a) Le comité de la Conférence est composé de sept membres, y compris le président.

b) Il nomme son secrétaire.

c) Le comité élu par l'assemblée générale exerce ses fonctions jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire.

d) Il assure le paiement du salaire des ouvriers.

e) Dans l'intervalle des assemblées générales, le comité administre le personnel salarié de la Conférence.

f) Il pourra également procéder à la constitution de toute association légale destinée à gérer les institutions ou les immeubles qui deviendraient propriété de la Conférence. Il pourvoira à leur administration.

ART. 9. — *Président*

Il incombera au président de diriger toutes les assemblées de la Conférence, de convoquer et de présider les réunions du comité, de faire annuellement à l'assemblée générale un rapport sur la situation de l'œuvre, et enfin de s'acquitter de tous les devoirs se rattachant normalement à sa charge.

ART. 10. — *Secrétaire*

Les devoirs du secrétaire consistent à établir le procès-verbal des sessions de la Conférence ; à notifier sans délai les intéressés des décisions prises par le comité de la Conférence ; à conserver les archives ; à obtenir des églises tous rapports statistiques et financiers qui pourraient être requis, et en adresser copies aux autorités qui lui seront désignées ; à expédier le courrier officiel de la Conférence.

ART. 11. — *Trésorier*

Les devoirs du trésorier consistent à recevoir tous les fonds appartenant à la Conférence, à en tenir la comptabilité, et à en disposer sur l'ordre du comité exécutif. Il présentera chaque année le rapport complet de l'exercice écoulé à l'assemblée générale, et périodiquement tous rapports ou statistiques qui lui seront demandés par le président ou le comité de la Conférence.

Il fait parvenir mensuellement à leur destination par l'entremise du trésorier de l'Union latine les offrandes missionnaires et toutes les sommes réunies dans la Conférence au profit d'entreprises ne dépendant pas directement de celle-ci.

ART. 12. — *Vérification*

La comptabilité de la Conférence est vérifiée par le trésorier de l'Union latine; celle des églises et des groupes l'est par le trésorier de la Conférence.

ART. 13. — *Commission des comptes*

Le comité exécutif nomme une commission des comptes composée de 8 membres qui n'auront pas figuré parmi les personnes salariées par la Conférence pendant l'année précédente ou qui l'auront été une partie seulement de cette année. Cette commission, en collaboration avec les membres du comité exécutif, examinera et approuvera tous les comptes de l'exercice écoulé dès que ces comptes auront été arrêtés. Elle fixera aussi le salaire des ouvriers de la Conférence pour l'exercice en cours. Les frais de déplacement de ses membres leur seront remboursés et ils recevront en outre une indemnité fixée par le comité exécutif.

ART. 14. — *Ouvriers de la Conférence*

Le comité de la Conférence délivre aux ouvriers des attestations de missionnaires autorisés, de prédicateurs autorisés ou de prédicateurs consacrés.

Il incombera aux ouvriers de fournir mensuellement au secrétaire un rapport écrit de leur travail pendant le mois écoulé. Ils indiqueront les sommes reçues ou dépensées, de même que tous les autres renseignements exigés par le comité de la Conférence.

La Conférence ne pourra employer aucun ouvrier salarié ne payant pas la dîme.

ART. 15. — *Ressources financières*

Les ressources de la Conférence sont constituées par la dîme et toutes les sommes destinées aux divers fonds que la Conférence pourra créer en vue de faciliter l'accomplissement de sa mission.

ART. 16. — *Eglises*

Chaque église ou groupe de la Conférence collaborera fidèlement à l'œuvre commune :

1. En transmettant fidèlement chaque mois au trésorier de la Conférence toutes les dîmes et autres sommes dont le versement aurait été effectué par ses membres.

2. En fournissant chaque trimestre au secrétaire de la Conférence un rapport complet sur la situation de l'église.

ART. 17. — *Amendements*

Pour amender cette constitution, il faudra :

a) que l'amendement proposé obtienne les deux tiers des voix des délégués présents;

b) qu'il ne soit pas en contradiction avec la Constitution de la Conférence générale.

La présente Constitution a été adoptée à la session régulière de la Conférence du Léman tenue à Lausanne du 9 au 13 août, 1922.

Le président :
U. AUGSBOURGER.

Le secrétaire :
M. DUVAL.

STATUTS DU FONDS DES MALADES
DE LA CONFÉRENCE DU LÉMAN

ARTICLE PREMIER. — Il est créé dans la Conférence du Léman un fonds nommé « Fonds des Malades »

ART. 2. — Ce Fonds est géré d'office par le comité de la Conférence du Léman.

ART. 3. — Il a pour but de faciliter aux malades de nos églises l'accès du Sanatorium du Léman.

ART. 4. — Dans certains cas où le séjour au Sanatorium ne serait pas autorisé ou spécialement indiqué, le Fonds peut exceptionnellement servir à faciliter le placement de malades dans d'autres établissements.

ART. 5. — Ce Fonds est alimenté par les membres des églises au moyen de dons, de legs, de collectes et de cotisations mensuelles d'un montant facultatif.

ART. 6. — Les comités des églises sont chargés de faire tous les efforts possibles pour alimenter ce Fonds.

ART. 7. — Peuvent recourir à ce Fonds tous les membres ayant des ressources insuffisantes.

ART. 8. — Pour être admis au bénéfice de ce Fonds, une demande, accompagnée d'un certificat médical, devra être présentée au comité de l'église à laquelle appartient le malade. En cas d'urgence, ce certificat pourra ne pas être exigé.

ART. 9. — Les comités d'églises ont le devoir dans chaque cas

a) de considérer la situation pécuniaire du malade;

b) de transmettre la demande du malade au président de la Conférence en indiquant, le cas échéant, ce qu'il peut payer.

ART. 10. — Le président de la Conférence, après entente avec le docteur du Sanatorium, se prononce définitivement sur le secours à accorder au malade.

ART. 11. — Dans les cas difficiles, le président en réfère à son comité.

ART. 12. — A chaque séance du comité, le président fera un rapport sur l'administration du Fonds des malades.

ART. 13. — Aucune personne ne sera admise à bénéficier de ce Fonds sans avoir accompli les formalités indiquées ci-dessus.

ART. 14. — Le séjour au Sanatorium ne dépassera pas 21 jours en 360 jours; toutefois, dans des cas exceptionnels, et sur l'avis formel du docteur, ce séjour pourra se prolonger jusqu'à 42 jours au maximum.

ART. 15. — L'admission au Sanatorium donne droit :

a) à la consultation d'entrée par le docteur;

b) à la chambre et à la pension;

c) aux traitements indispensables à la santé du malade.

Tous les extras doivent être mis à la charge du malade.

ART. 16. — En cas de liquidation de ce Fonds, le solde en caisse sera versé au Fonds des pauvres de la Conférence.

ART. 17. — Les modifications aux statuts doivent être approuvées par l'assemblée générale en session régulière.

Les présents statuts ont été adoptés à la session de l'assemblée générale du 9 au 13 août 1922 à Lausanne.

Le président :
U. AUGSBOURGER.

Le Secrétaire :
M. DUVAL.

Résolutions votées à Lausanne du 9 au 13 août 1922

Résolution I. — Considérant les bénédictions que le Seigneur nous a accordées pendant l'année écoulée (santé à nos ouvriers, prospérité de nos membres, malgré la crise qui sévit depuis longtemps), nous adressons à Dieu l'hommage de notre reconnaissance, et décidons de nous consacrer à son service d'une façon plus complète et plus persévérante qu'autrefois.

Résolution II. — Etant donné que des membres ont été récemment reçus dans notre sein sans avoir été suffisamment instruits sur la manière d'observer le jour du Sabbat;

Et considérant que le Seigneur nous a donné dans sa Parole des instructions précises sur le caractère sacré de ce jour, nous supplions les ouvriers de notre Conférence, les anciens de nos églises et tous ceux qui sont appelés à prendre une part quelconque à la prédication de la Parole de veiller à ce que tous nos membres, anciens et nouveaux, soient éclairés sur ce point essentiel du message que nous prêchons.

Résolution III. — Considérant les extravagances de la mode actuelle (décolletés scandaleux, robes ridiculement courtes, etc.); considérant aussi que les enfants de Dieu doivent exercer une influence salutaire par tous les moyens qui sont à leur disposition,

Nous recommandons à nos membres d'étudier et de mettre en pratique les préceptes et les conseils donnés dans la Bible et des Témoignages au sujet de la simplicité du vêtement.

Résolution IV. — Considérant l'importance de la Réforme sanitaire; considérant aussi les appels répétés et solennels qui nous ont été faits par l'Esprit de prophétie, nous engageons nos membres à se conformer strictement aux enseignements de l'Écriture et des Témoignages concernant:

- a) Les viandes impures;
- b) Le vin, l'alcool et toutes les boissons fermentées;
- c) Le tabac, le thé, et le café.

D'autre part, nous recommandons aux membres de nos églises d'adopter dans la mesure du possible le régime végétarien, à la fois dans l'intérêt de leur santé et celui des églises auxquelles ils appartiennent.

Résolution V. — Considérant que l'Église des derniers temps doit être caractérisée par la présence de l'Esprit de prophétie; considérant aussi que Mme E.-G. White a été l'instrument dont Dieu s'est servi pour accomplir cette précieuse promesse, nous recommandons la lecture de ses ouvrages, et exprimons le désir de voir se publier bientôt un troisième volume des « Témoignages pour l'Église ».

Résolution VI. — Considérant la nécessité d'avoir dans nos Églises des membres dirigeants parfaitement instruits des devoirs de leurs charges, nous décidons de les convoquer chaque année à une convention où des instructions leur seront données par des frères compétents sur l'organisation des églises et le fonctionnement des différentes branches de leur activité.

Résolution VII. — Considérant d'une part les besoins urgents de notre œuvre dans les champs missionnaires, et d'autre part la possibilité d'accroître le succès de la collecte d'automne, nous décidons:

- a) que cette collecte, soigneusement organisée, n'ait lieu que pendant six semaines;
- b) que l'objectif de 40.000 francs soit adopté;
- c) que les ouvriers de la Conférence soient invités à faire de cette collecte le but principal de leur activité pendant cette période.

Résolution VIII. — Considérant que l'École du Sabbat est un des meilleurs moyens de gagner des âmes à Christ et d'affermir le peuple de Dieu dans la vérité,

Nous recommandons la formation, dans chaque église, d'un département du foyer pour que tous les membres puissent faire partie de l'École du Sabbat.

Résolution IX. — Considérant le besoin réel d'avoir des moniteurs capables et consacrés, nous recommandons:

- a) que des extraits du *Sabbath School Worker* soient publiés dans la *Revue Adventiste*;
- b) la publication en français du petit ouvrage *Testimonies on Sabbath School Worker*.

Résolution X. — Considérant les besoins toujours pressants de nos champs missionnaires; considérant aussi l'intérêt qu'il y a de développer chez tous l'amour de l'œuvre dans les pays lointains, nous recommandons à nos comités locaux:

- a) de veiller à la lecture régulière du *Bulletin des Missions*;
- b) d'offrir chaque Sabbat une prière en faveur des missions;
- c) de lire un texte biblique missionnaire chaque Sabbat.

Résolution XI. — Considérant les dangers que les mauvaises lectures font courir à notre jeunesse, nous recommandons:

- a) que les romans soient bannis des foyers adventistes;
- b) que la bibliothèque de nos sociétés de jeunesse soit développée;
- c) que tous les volontaires soient encouragés à lire la Bible chaque année.

Résolution XII. — Considérant la déclaration solennelle de l'Esprit de prophétie, que nos publications doivent être répandues comme les feuilles des arbres en automne, nous recommandons à notre jeunesse de ne négliger aucun moyen de faire connaître notre Message par nos livres, nos brochures et nos journaux.

Résolution XIII. — Considérant la nécessité de donner à toute notre jeunesse une éducation chrétienne, nous nous engageons à soutenir loyalement le Séminaire de Collonges:

- a) en y envoyant un minimum de 30 élèves;
- b) en réunissant un fond destiné à venir en aide à ceux qui ne peuvent payer complètement leur écolage;
- c) en s'abstenant de toute critique susceptible de ruiner cette institution.

Résolution XIV. — Considérant que la diffusion de nos publications constitue un moyen rapide, économique et efficace pour faire connaître notre Message au monde;

Considérant aussi l'intérêt qu'il y a à développer cette branche de l'œuvre afin que son succès aille sans cesse grandissant,

Nous recommandons aux ouvriers de notre Conférence et aux anciens de nos églises de prendre part à une campagne spéciale ayant pour but d'encourager des hommes et des femmes consacrés à entrer dans le colportage d'une façon définitive.

Résolution XI. — Considérant le nombre relativement élevé de vieillards nécessiteux qui se trouvent dans notre Conférence;

Considérant aussi l'obligation dans laquelle nous nous trouvons de leur venir en aide, nous décidons la création d'un fonds spécial destiné à les secourir, en attendant que nous soyons en mesure de créer une maison de retraite.

Département de la Jeunesse

Secrétaire de l'Union : L.-L. Caviness.

Notre jeunesse aux sessions annuelles des Conférences de l'Union latine

Aux sessions annuelles des conférences de l'Union latine, de même qu'à celles d'autres Unions européennes, nous nous efforçons de consacrer toujours plus de temps à la jeunesse.

Dans nos différentes assemblées annuelles, cette année, deux réunions ont été consacrées aux jeunes gens. L'une avait lieu le matin, l'autre l'après-midi. L'heure du matin était employée à une série d'études sur la vie chrétienne. Pendant l'heure de l'après-midi, notre jeunesse eut l'occasion d'entendre, à tour de rôle, nos différents prédicateurs.

La première assemblée générale eut lieu en Suisse, à Lausanne, du 8 au 13 août. La fréquentation, qui avait été de deux cents environ pendant la semaine, atteignit le chiffre de trois cent cinquante le jour du Sabbat. Les réunions de jeunesse furent bien fréquentées. La réunion du matin avait lieu avant le déjeuner. De vingt à vingt-cinq jeunes gens et jeunes filles y assistaient. La réunion de l'après-midi était fréquentée non seulement par les jeunes, mais par des personnes plus âgées, amies de la jeunesse, de sorte que le local fut bientôt trop petit, et que nous dûmes demander la grande salle.

A part les réunions de jeunesse, nous eûmes également deux réunions consacrées aux enfants. C'était là une innovation, car jusqu'ici, dans nos divers champs, on n'avait rien fait à nos sessions annuelles, en faveur des tout petits. Le matériel enseignant était des plus simples : du sable, des branches d'arbres, de la verdure, etc. ; mais les enfants surent apprécier ces choses, ainsi que les histoires bibliques qu'elles illustraient.

L'assemblée d'Alsace-Lorraine suivit. Elle dura du 15 au 20 août. Cette Conférence a un effectif de membres d'environ trois cents, mais elle ne possède que quelques églises qui sont à peu près toutes situées dans de grandes villes, de sorte que la fréquentation des réunions fut plutôt maigre pendant la semaine ; le

jour du Sabbat, par contre, presque tous les membres étaient présents. Les réunions de jeunesse du matin étaient fréquentées par une douzaine de jeunes gens ou jeunes filles seulement. Celles de l'après-midi comptaient surtout des personnes plus âgées, de sorte que la fréquentation s'élevait jusqu'à cinquante et soixante. Mais le Sabbat, la presque totalité des soixante-treize membres de la jeunesse était présente. Les enfants eurent également leurs deux réunions par jour.

La Conférence belge eut son assemblée générale à Bruxelles, du 22 au 27 août. Cette Conférence compte environ trois cent vingt membres, dispersés dans différentes grandes villes. La fréquentation durant la semaine fut un peu meilleure qu'en Alsace, et, de même que dans cette Conférence, presque tous les membres étaient présents le jour du Sabbat.

En entrant dans ma chambre le premier soir, je fus agréablement surpris : un magnifique bouquet de fleurs et un joli coupe-papier avaient été déposés sur ma table en signe de bienvenue, de la part de nos jeunes gens et jeunes filles belges.

La quatrième et dernière assemblée générale eut lieu à Valence, France, du 28 août au 3 septembre. La Conférence française possède plus de cinq cent cinquante membres. Une grande proportion des jeunes gens et jeunes filles de la Conférence française étaient engagés dans le travail de colportage ; de six à huit d'entre eux purent néanmoins se joindre à nous pour les derniers jours de l'assemblée, portant ainsi à vingt environ le nombre de jeunes gens ou jeunes filles présents. Les réunions de l'après-midi consacrées spécialement à la jeunesse furent suivies par un grand nombre d'adultes.

A toutes les sessions de nos différentes Conférences, les adultes manifestèrent un grand intérêt en faveur du travail missionnaire accompli par le Département de la Jeunesse, ce qui fut pour tous un sujet d'encouragement. L'heure consacrée à cette branche de notre œuvre a été partout appréciée.

Le sujet de l'éducation chrétienne eut aussi sa part dans le programme de chacune de nos assemblées générales, et on insista sur le fait que chaque jeune homme et chaque jeune fille doit pouvoir jouir du privilège de fréquenter nos Ecoles. Il y a un an, sauf erreur, quatre-vingts seulement de nos jeunes gens avaient eu ce privilège. Ce nombre fut porté à cent cinquante par les élèves nouveaux qui suivirent les cours de notre Ecole l'année dernière. Nous comptons avoir cinquante nouveaux élèves cette année.

Nous espérons bientôt posséder, par le moyen de nos sociétés de Jeunesse et de nos écoles, et avec l'aide de Dieu, cette « armée de jeunes gens » qui s'en ira porter le message de Dieu aux millions qui peuplent notre Union.

L.-L. CAVINESS.

Il n'y a pas de limites au bien que peut accomplir celui qui, renonçant au moi, ouvre son cœur à l'opération du Saint-Esprit, et consacre sans réserves toute sa vie au service de Dieu.

M^{me} E.-G. WHITE.

Département de la Mission Intérieure

Secrétaire d'Union : SAMUEL BADAUT

Bonnes nouvelles de la Collecte

De bonnes nouvelles nous parviennent de la Collecte d'automne dans tous les champs où elle a été commencée.

De Suisse, frère Duval nous écrit que chacun s'est mis au travail avec courage, dans les grandes églises aussi bien que dans les petites. Les perspectives sont excellentes, et il y a tout lieu de croire que l'objectif de 40.000 fr. sera atteint avec l'aide du Seigneur.

En France, on s'est mis au travail presque partout : les églises qui n'ont pas encore commencé la campagne n'ont reculé la date de leur effort de quelques semaines que par suite des circonstances locales. Le Havre s'est mis en campagne pour faire de grandes choses, en dépit des grèves et autres difficultés. A Lyon, à Grenoble, à Valence, à Marseille, à Nîmes, on fait également des efforts splendides, et la victoire est en vue.

D'Alsace nous parviennent des nouvelles réjouissantes : quatre ouvriers ont adopté la somme de mille francs chacun comme objectif, et quinze jours après le commencement de la campagne, on annonçait que quinze mille francs avaient déjà été réunis. Il faut dire qu'on n'y parle que de la Collecte d'automne, et qu'elle fait l'objet de toutes les préoccupations.

Une visite en *Belgique*, où les journaux flamands n'étaient pas encore arrivés, nous a permis de nous rendre compte que l'esprit de chacun est excellent, et que tous nos membres sont disposés à faire tous leurs efforts pour que la campagne soit un succès.

Nous sommes sans nouvelles de nos autres champs missionnaires, mais nous avons tout lieu d'être optimistes, et de croire que partout les objectifs seront atteints avec l'aide du Seigneur.

Au travail, donc, et prenons courage : il se peut que les quatre ou six semaines adoptées dans nos différents champs comme devant limiter la durée de la campagne ne nous permettent pas d'écouler tous nos journaux ; mais ne nous relâchons pas, et travaillons tant que nous aurons des journaux à placer, car nous ne pourrions plus les utiliser l'an prochain. C'est notre président de l'Union qui, dans une lettre particulière, nous dit ceci : « Si la durée fixée pour la campagne n'est pas suffisante pour permettre le placement de tous nos journaux, nos églises devraient continuer le travail jusqu'à ce qu'il n'y en ait plus un seul sur les étagères. »

Ne cherchons pas à excuser notre insuccès ou notre inaction par des plaintes concernant notre manque de talent ou touchant les difficultés que nous rencontrons. Mettons-nous au travail avec courage, même s'il faut nous élancer à travers l'obscurité et la tempête, et souvenons-nous que nous faisons l'œuvre de Celui qui a dit : « Voici, je suis avec vous tous les jours, jusqu'à le fin du monde. »

S. B.

L'observation du Sabbat et la Collecte d'Automne

Un article récemment paru dans la *Revue* attirait l'attention de nos membres sur la nécessité d'abandonner cette méthode de travail, adoptée dans certaines églises, qui consiste à colporter nos publications le jour du Sabbat tout en sollicitant des offrandes pour nos missions. Ne se sentant pas la liberté de vendre ce jour-là, plusieurs avaient imaginé de tourner ainsi la difficulté dans le but de faciliter le travail missionnaire à ceux de nos membres qui sont retenus par leurs occupations pendant toute la semaine.

Le conseil donné dans l'article en question est en harmonie complète avec une résolution votée par la Conférence générale lors de sa dernière session, résolution conçue en ces termes :

« Considérant que le Département de la Mission intérieure de la Conférence générale est seul chargé officiellement d'organiser la Collecte annuelle d'automne pour les Missions étrangères.

» Nous recommandons qu'on ne fasse aucune autre campagne dans le but de recueillir des dons pour les Missions locales ou étrangères en employant des méthodes similaires à celles qui caractérisent la Collecte d'automne, sans l'assentiment du comité de l'Union. »

Il est arrivé toutefois que plusieurs personnes ont cru voir dans cet article de la *Revue* une invitation à s'abstenir de quêter pour la Collecte d'automne le jour du Sabbat, et elles ont décidé de ne plus y prendre part ce jour-là, bien que ce soit le seul jour pendant lequel elles puissent faire un travail systématique de maison en maison. Il en est résulté un préjudice considérable pour la Collecte d'automne, et nous croyons qu'il est indispensable de remettre les choses au point.

Ce n'est pas l'action de quêter le jour du Sabbat qui est répréhensible : nous quêtons à l'école du Sabbat et au culte, et cela, librement, recueillant même les dons des personnes étrangères qui pourraient se trouver parmi nous. Nous ne voyons donc aucune raison qui nous empêche de continuer, de maison en maison, une œuvre qui est parfaitement légitime dans la maison de Dieu, et dont le but est l'édification de ce temple spirituel qui est son Eglise. Mais ce dont nous devons nous abstenir, c'est :

1^o De continuer pendant les douze mois de l'année, et cela avec toutes sortes de publications, cette collecte que nous annonçons comme n'ayant lieu qu'une fois par an.

2^o De solliciter des dons pour les Missions d'une manière qui pourrait prêter à confusion, et nous valoir des offrandes qui ne nous seraient pas réellement destinées.

3^o De nous adonner au colportage le jour du Sabbat, parce que c'est là une œuvre dont la nature commerciale tend à nous faire perdre de vue, à nous et à ceux que nous abordons, la sainteté de ce jour.

Mais souvenons-nous que la collecte le jour du Sabbat pendant la campagne de la Collecte d'automne est légitime, surtout pour ceux qui ne peuvent pas la faire un autre jour, pourvu que ce travail soit accompli dans l'esprit du Sabbat et sous le regard de notre Dieu.

S. B.

Avis aux Directeurs et aux Secrétaires des Sociétés d'Action Missionnaire

Il ne sera pas envoyé de programme pour le Sabbat missionnaire de novembre. Nous suggérons que ce Sabbat soit employé à l'étude de Matthieu 10 et à son application à nos efforts missionnaires au vingtième siècle. On trouvera dans le volume II des *Témoignages*, au chapitre : « L'œuvre pour notre temps » (page 219), une lecture édifiante sur ce sujet.

Nous rappelons que toute personne, membre d'église ou non, ayant reçu des offrandes à l'occasion de la collecte d'automne, doit être considérée comme ayant fourni un rapport de travail dans le rapport missionnaire envoyé chaque mois au secrétaire de la Mission intérieure.

De plus, le nombre de journaux distribués devrait également figurer sur ces rapports. « Tu as été fidèle en peu de choses; je t'établirai sur beaucoup. »

S. B.

DANS LE MONDE RELIGIEUX

Un défenseur du dimanche

Il y a un an à cette date (24 septembre 1922), la *Semaine religieuse* (de Genève) reproduisait du *Journal religieux* (de Neuchâtel) un article intitulé : « Une autre offensive ». M. l'ancien pasteur Jacques Adamina, de Vevey, l'auteur de l'article, y commentait sur un ton modéré et courtois le contenu de notre numéro spécial sur la *Crise du Dimanche et le Protestantisme*, publié en juin 1921.

Différentes circonstances nous ont fait perdre de vue cette réponse; mais l'importance de la question, l'honorabilité et la réputation de l'écrivain, comme l'influence des organes qui ont accueilli son article, nous font un devoir, malgré la distance, d'y revenir brièvement, en négligeant tout ce qui n'a pas trait au côté biblique de la question.

Voulant justifier le transfert du jour du repos du samedi au dimanche, notre contradicteur souligne le fait que Jésus n'ait pas « fait la moindre mention du Sabbat dans les trois occasions où il a résumé les commandements de Dieu » (Mat. 19 : 18, 19; 22 : 36-40; 5 : 20-48).

Jésus a-t-il parlé du Sabbat ?

Jésus n'avait pas pour but, durant son ministère, de repromulguer la loi divine : elle était trop bien connue; il n'en donne pas une nouvelle édition révisée : lorsque cette intention lui est prêtée, il la dément; mais quand il la cite et la résume, c'est pour la confirmer ou pour marquer sa place dans l'œuvre du salut.

Le Sauveur pouvait parfaitement, dans ces résumés, passer le Sabbat sous silence sans donner à entendre qu'il venait l'abolir ou le transférer sur un autre jour. La preuve, c'est qu'ailleurs il parle longuement du Sabbat, qu'il le défend et le revendique, au lieu de l'abroger ou de le modifier.

M. Adamina le constate lui-même lorsqu'il écrit, dans le même article, qu'à cette époque « les docteurs

de la loi avaient renforcé [le Sabbat] de rigides observances ». Ces « observances rigides » « renforçaient » si peu le Sabbat, que Jésus a dû maintes fois le débarrasser de ces stupides additions rabbiniques, et affirmer, de la façon la plus catégorique et la plus solennelle, que le « Sabbat a été fait pour l'homme » au commencement du monde, et non « l'homme pour le Sabbat », et que lui, Jésus-Christ, en est « le Seigneur même ». Marc 2 : 23-28; Jean 5 : 9-16; 9 : 22-23. On ne réhabilite ni ne revendique ce qu'on veut jeter à terre.

Saint Paul adversaire (?) du jour du repos

Le pasteur Adamina cite ensuite les passages bien connus (Rom. 14 : 5 et Col. 2 : 16) où, selon lui et selon les défenseurs du dimanche, « saint Paul combat l'importance attachée à un jour plutôt qu'à un autre. »

Si c'est là la vraie interprétation de ces passages, il faut admettre que l'apôtre combat formellement l'institution du jour du repos elle-même; c'est la seule conclusion logique et loyale de cette manière de comprendre ces versets. Il faut donc ou l'accepter ou renoncer à citer les paroles de l'apôtre sur la question du jour du repos.

Mais on les cite : donc il n'y aurait pas de jour plus saint que les autres; Paul ne connaîtrait ni dimanche ni Sabbat; il s'inscrirait en faux contre la permanence du quatrième commandement, contre l'institution du Sabbat au Paradis, contre tout ce que les prophètes ont dit pendant dix siècles de la sainteté du jour du repos!!

L'apôtre Paul accusé d'une ignorance inconcevable

Il y a plus : saint Paul a ignoré que le Sabbat fût — de par la volonté divine — destiné à être remplacé par le dimanche.

Cette grave ignorance qu'on attribue à St Paul est désastreuse tant pour le Nouveau Testament et la cause de l'Évangile en général que pour le jour du repos en particulier. Qu'on y songe!

En effet, M. Adamina affirme plus loin que « c'est sous l'action de l'Esprit de Dieu, agissant dans l'Église, que peu à peu, par une intuition très juste, le dimanche a... remplacé (le Sabbat) ».

Or Saint Paul — apôtre et docteur des Gentils instruit par Jésus-Christ lui-même (Gal. 1 : 11-16; Eph. 3 : 3) — St Paul qui a fondé la plupart des églises apostoliques, qui a écrit les trois quarts des épîtres du Nouveau Testament, — aurait totalement ignoré cette « intuition très juste... ce changement absolument légitime » « accompli sous l'action de l'Esprit de Dieu » !!

Théologie néfaste

Qui ne voit que la théorie qui sert à étayer le dimanche fait de l'Évangile un tissu de contradictions, un gâchis inextricable, une véritable tour de Babel? Comment s'étonner si — avec une théologie aussi discordante pour fondement — la cause du jour du repos soit en pleine débâcle, et qu'avec elle la vie chrétienne dans les Églises s'en aille à la dérive?

Ah! que nous avons raison de dire, en juin 1921, qu'il faut — dans cette « question de vie ou de mort » — une solution plus digne de Dieu et de l'Évangile, si le Protestantisme doit continuer d'exister, c'est-à-dire

de défendre efficacement et intégralement, au milieu des adversaires furieux qui l'assaillent, l'héritage confié à l'Eglise évangélique !

Le distingué et estimable pasteur veveysan fera bien de soumettre ce sujet d'importance fondamentale à une nouvelle étude, en laissant de côté, cette fois-ci, tout préjugé, toute idée préconçue et tout souci de défendre une tradition si vénérable soit-elle, ou une Eglise, si héroïque qu'elle ait pu être autrefois. (Jér. 6 : 16 ; 7 : 4, 22, 23.)

J. V.

Témoignages en faveur de la Bible

L'institut biblique de Nogent-sur-Marne, fondé et dirigé par M. R. Saillens, vient d'être l'objet d'une importante libéralité qui lui permet de se rendre acquéreur de la maison et des jardins occupés par l'Institut. Une association culturelle a été fondée à cet effet, dont tous les membres *s'engagent à maintenir à perpétuité, dans cette maison, le témoignage à l'inspiration surnaturelle des Saintes Ecritures.*

De son côté, l'« Institut de la Mission belge évangélique », Bruxelles, dit dans ses annonces aux journaux religieux que dans cette Ecole « *tout l'enseignement a comme base unique la Bible qui est tout entière la Parole de Dieu.* »

Nous nous réjouissons de ces belles et courageuses déclarations en faveur du Livre de Dieu.

REVUE ADVENTISTE

Notre prochain numéro sera consacré à la semaine de prière.

* * *

Apparitions à Melun : Docteur Jean Nussbaum, sœur Magnin de Genève, frère et sœur Knight d'Espagne.

* * *

Le 22 octobre au matin est arrivé à l'imprimerie un superbe massicot (rogneuse), dernier modèle, qui sera actionné par l'électricité.

* * *

Avez-vous lu l'article de frère Blanzat, dans le numéro des *Signes* d'octobre, et ne connaissez-vous pas des cas où, faute de solidarité et de charité chrétienne de la part de l'Eglise, solidarité pratiquée par Zinzendorf, des âmes n'ont pas osé suivre l'Evangile ou l'ont abandonné ?

* * *

Pour la première fois, la petite église de Dammarie a l'occasion de donner de ses nouvelles, et nous sommes heureux d'annoncer que le 30 septembre dernier, nous avons eu le plaisir de recevoir un nouveau membre par le baptême. Le néophyte était un de nos jeunes ouvriers, et la cérémonie eut lieu sur les bords de la Seine, dans un site charmant.

Puisse le Seigneur hâter le jour où nous verrons se renouveler l'expérience de la primitive Eglise ! Act. 2 : 47.

E. N.

A ceux qui désirent visiter notre imprimerie à Melun

Au profit de ceux de nos amis qui ont l'intention de nous faire une visite, voici quelques renseignements indispensables pour leur épargner des courses inutiles. L'imprimerie est située sur l'avenue de Chailly dont l'entrée est à trois minutes de la gare. Une promenade de quinze minutes vous amène à l'imprimerie. Venez-y à pied ou en fiacre (il y en a devant la gare), mais ne prenez pas le régional de Barbizon qu'on vous indiquera peut-être. En sortant de la gare, descendez à votre gauche, passez sous le viaduc, et prenez la deuxième avenue à votre droite, qui est l'avenue de Chailly. Vous trouverez l'imprimerie après avoir passé à votre droite un vaste champ non clôturé.

AVIS

Il nous est fréquemment arrivé de recevoir directement de nos frères et sœurs des commandes d'imprimés ou de livres, alors que ces commandes auraient dû être adressées aux Sociétés de Traités des différents Champs ou Conférences.

Ces Sociétés de Traités ont été fondées dans le but de simplifier les relations et les échanges.

Nous demandons donc à tous nos frères et sœurs de vouloir bien, à l'avenir, avoir recours à la Société de Traités de leur Conférence.

* * *

Prière aux abonnés qui changent d'adresse de vouloir bien en aviser immédiatement le secrétaire de la Société de Traités de leur Conférence, en joignant l'ancienne adresse à la nouvelle. Ne pas oublier également de mentionner quels sont les journaux dont il s'agit.

Assurés que tous nos frères et sœurs se feront un plaisir de se conformer aux instructions ci-dessus, ce qui facilitera grandement notre tâche, nous les remercions sincèrement d'avance.

Maison d'Édition
LES SIGNES DES TEMPS
DAMMARIÉ-LES-LYS.

REVUE ADVENTISTE

ADMINISTRATION & RÉDACTION : DAMMARIÉ-LES-LYS
ABONNEMENT PAR AN : (S. et M.)
France, 8 fr. Etranger, 10 fr. Suisse, 5 fr. (arg. suisse)

Le rédacteur : JEAN VUILLEUMIER
L'éditeur responsable : SAMUEL BADAUT

Imp. « Les Signes des Temps », Dammarie-les-Lys
(Seine et Marne) France